

RETOUR SUR L'EPISODE DE CANICULE D'AOÛT 2003 CONSEQUENCES DANS LES HAUTES-PYRENEES

La situation exceptionnelle de fortes chaleurs pendant l'été 2003 a été suivie très attentivement et quotidiennement par les autorités sanitaires avec les différents acteurs impliqués dans la prise en charge.

Les services du SAMU 65, l'accueil des urgences dans les établissements de santé, les sapeurs-pompiers, les professionnels libéraux ont su mobiliser les moyens nécessaires pour une bonne prise en charge des personnes et ceci, malgré les congés des personnels et la fermeture de lits d'hôpitaux habituelle en période estivale.

En amont des hôpitaux et cliniques, les établissements d'accueil des personnes âgées ont mis en œuvre les mesures préventives pour faire face aux cas de déshydratation et à l'évolution des pathologies en cours aggravées par la chaleur.

- ❑ Les résultats des enquêtes sur les décès (2 décès « par coup de chaleur ») ont mis en évidence que la canicule dans le département n'a pas eu l'impact constaté au niveau national.
- ❑ La surmortalité liée au phénomène de canicule en France a fait l'objet d'une évaluation épidémiologique par une mission de deux experts de l'INSERM diligentée auprès de l'InVS. La surmortalité globale observée du 1^{er} au 15 août 2003 a pu être chiffrée à 11 435 décès, soit une augmentation de la mortalité totale de 55%. Elle a touché l'ensemble de la France, même dans les départements où le nombre de jours de canicule était faible et a concerné plus les villes que leur région respective.

Pour cette période d'observation (1^{er} au 15 août 2003) le département des Hautes Pyrénées se situe dans le 2^{ème} niveau d'augmentation (de 25 à 49 %) sur une échelle de 5 niveaux., soit à un niveau de 3 à 4 fois inférieur à celui observé en Ile de France .

L'augmentation des décès toutes causes confondues durant ces quinze premiers jours d'août a concerné de façon plus marquée :

- les tranches d'âge des 70 à 85 ans et au delà de 85 ans;
- les personnes à domicile .

Par ailleurs, il ressort de l'enquête effectuée auprès des établissements recevant des personnes âgées sur les décès toutes causes confondues pendant la période du 1^{er} juillet au 15 août 2003 que 103 personnes sont décédées, dont 78 dans l'établissement et 25 à l'hôpital. Cela représente un taux d'évolution de 27,16 % par rapport à la moyenne des années précédentes. Pour les médecins coordonnateurs des établissements ces décès étaient imputables à une pathologie lourde déjà présente.